Pour embellir notre cadre de vie, fleurissons l'espace public, les pieds des arbres et des murs !

La démarche

« Faut qu'on sème au Pellerin » est une opération proposée par la municipalité : des sachets de graines florales sont distribués aux habitants le samedi 31 mars sur le marché.

L'objectif est de permettre aux habitants de prendre en charge leur environnement proche, de jardiner sur l'espace public afin de favoriser le retour de la nature en ville et d'apporter de la couleur dans les rues de la commune.

En participant à cette opération, vous protégez la biodiversité, vous contribuez à l'embellissement des rues et au bien-être de tous.

Au Pellerin, pour protéger les ressources en eau et la santé des habitants, la Ville n'utilise plus de pesticides. Du coup, les plantes spontanées se font plus nombreuses, pas toujours de manière esthétique. Accueillir le long des trottoirs des plantes désirées plutôt que subies, permet de prolonger l'action de la Ville contre les pesticides.

Aspects techniques

Le mélange de graines : le mélange « Tom-Pouce durable » propose 29 variétés de fleurs colorées d'une hauteur de moins de 60 centimètres.

- 18 espèces annuelles : elles ont un cycle végétatif d'une année et leur floraison est précoce, abondante et continue.
- 11 espèces vivaces : elles ont un cycle végétatif sur plusieurs années car elles possèdent des parties souterraines, véritables réserves nutritives pour passer l'hiver.

Le mélange fleurs annuelles et vivaces permet de profiter de décors floraux différents chaque année.

Contact : Daphné Le Gouëff
02-40-05-69-81 / Agenda21@ville-lepellerin.fr

Pour embellir notre cadre de vie, fleurissons l'espace public, les pieds des arbres et des murs !

La démarche

« Faut qu'on sème au Pellerin » est une opération proposée par la municipalité : des sachets de graines florales sont distribués aux habitants le samedi 31 mars sur le marché.

L'objectif est de permettre aux habitants de prendre en charge leur environnement proche, de jardiner sur l'espace public afin de favoriser le retour de la nature en ville et d'apporter de la couleur dans les rues de la commune.

En participant à cette opération, vous protégez la biodiversité, vous contribuez à l'embellissement des rues et au bien-être de tous.

Au Pellerin, pour protéger les ressources en eau et la santé des habitants, la Ville n'utilise plus de pesticides. Du coup, les plantes spontanées se font plus nombreuses, pas toujours de manière esthétique. Accueillir le long des trottoirs des plantes désirées plutôt que subies, permet de prolonger l'action de la Ville contre les pesticides.

Aspects techniques

Le mélange de graines : le mélange « Tom-Pouce durable » propose 29 variétés de fleurs colorées d'une hauteur de moins de 60 centimètres.

- 18 espèces annuelles : elles ont un cycle végétatif d'une année et leur floraison est précoce, abondante et continue.
- 11 espèces vivaces : elles ont un cycle végétatif sur plusieurs années car elles possèdent des parties souterraines, véritables réserves nutritives pour passer l'hiver.

Le mélange fleurs annuelles et vivaces permet de profiter de décors floraux différents chaque année.

Contact : Daphné Le Gouëff
02-40-05-69-81 / Agenda21@ville-lepellerin.fr

Pour embellir notre cadre de vie, fleurissons l'espace public, les pieds des arbres et des murs !

La démarche

« Faut qu'on sème au Pellerin » est une opération proposée par la municipalité : des sachets de graines florales sont distribués aux habitants le samedi 31 mars sur le marché.

L'objectif est de permettre aux habitants de prendre en charge leur environnement proche, de jardiner sur l'espace public afin de favoriser le retour de la nature en ville et d'apporter de la couleur dans les rues de la commune.

En participant à cette opération, vous protégez la biodiversité, vous contribuez à l'embellissement des rues et au bien-être de tous.

Au Pellerin, pour protéger les ressources en eau et la santé des habitants, la Ville n'utilise plus de pesticides. Du coup, les plantes spontanées se font plus nombreuses, pas toujours de manière esthétique. Accueillir le long des trottoirs des plantes désirées plutôt que subies, permet de prolonger l'action de la Ville contre les pesticides.

Aspects techniques

Le mélange de graines : le mélange « Tom-Pouce durable » propose 29 variétés de fleurs colorées d'une hauteur de moins de 60 centimètres.

- 18 espèces annuelles : elles ont un cycle végétatif d'une année et leur floraison est précoce, abondante et continue.
- 11 espèces vivaces : elles ont un cycle végétatif sur plusieurs années car elles possèdent des parties souterraines, véritables réserves nutritives pour passer l'hiver.

Le mélange fleurs annuelles et vivaces permet de profiter de décors floraux différents chaque année.

Contact : Daphné Le Gouëff
02-40-05-69-81 / Agenda21@ville-lepellerin.fr

Où semer ?

- au pied des arbres, des murs et des palissades, sur des espaces en terre et interstices non végétalisés, sur les trottoirs,…
- Privilégier les orientations au sud.
- Pas de plantation au pied des poteaux et du mobilier urbain.
- Identifier le lieu de semis « Faut qu'on sème au Pellerin »

Préparer les graines : Pour une bonne répartition des semences, vous pouvez associer aux graines une matière neutre telle que cosse de sarrasin, vermiculite, terreau, sable…

Préparer le sol : quand cela est possible, il est conseillé de déstructurer le sol en effectuant un léger binage ou griffage du sol. Cette opération permet de bien mettre en contact les graines avec le sol et de les faire adhérer. Au besoin, vous pouvez apporter un peu de terre ou de terreau.

Quand et comment semer:

- Le semis se fait à la main à la mi-avril.
- Ne pas trop serrer les graines (garder en tête qu'elles vont pousser et prendre plus de place), mais ne pas trop les espacer non plus pour que le rendu soit esthétique.

Quelle surface ? Les graines contenues dans le sachet vous permettront de fleurir plusieurs lieux, pour une surface d'environ 1 m2

La floraison : de juin à début septembre. La deuxième année, le fleurissement se fera dès avril.

Les fleurs ne sont pas plantées pour être cueillies, mais pour embellir la commune !

Entretien :

- Arroser après le semis et en cas de besoin pour favoriser la germination et la croissance des plantes.
- Tailler à l'automne à la fin de la floraison pour permette aux plantes de refleurir dès avril la seconde année
- Ramasser les fleurs fanées pour permettre aux plantes de se renforcer.
- Collecter les graines dans la mesure du possible pour les ressemer ou les échanger.

⇨ N'utilisez pas de désherbants ou de produits chimiques.

Où semer ?

- au pied des arbres, des murs et des palissades, sur des espaces en terre et interstices non végétalisés, sur les trottoirs,…
- Privilégier les orientations au sud.
- Pas de plantation au pied des poteaux et du mobilier urbain.
- Identifier le lieu de semis « Faut qu'on sème au Pellerin »

Préparer les graines : Pour une bonne répartition des semences, vous pouvez associer aux graines une matière neutre telle que cosse de sarrasin, vermiculite, terreau, sable…

Préparer le sol : quand cela est possible, il est conseillé de déstructurer le sol en effectuant un léger binage ou griffage du sol. Cette opération permet de bien mettre en contact les graines avec le sol et de les faire adhérer. Au besoin, vous pouvez apporter un peu de terre ou de terreau.

Quand et comment semer:

- Le semis se fait à la main à la mi-avril.
- Ne pas trop serrer les graines (garder en tête qu'elles vont pousser et prendre plus de place), mais ne pas trop les espacer non plus pour que le rendu soit esthétique.

Quelle surface ? Les graines contenues dans le sachet vous permettront de fleurir plusieurs lieux, pour une surface d'environ 1 m2

La floraison : de juin à début septembre. La deuxième année, le fleurissement se fera dès avril.

Les fleurs ne sont pas plantées pour être cueillies, mais pour embellir la commune !

Entretien :

- Arroser après le semis et en cas de besoin pour favoriser la germination et la croissance des plantes.
- Tailler à l'automne à la fin de la floraison pour permette aux plantes de refleurir dès avril la seconde année
- Ramasser les fleurs fanées pour permettre aux plantes de se renforcer.
- Collecter les graines dans la mesure du possible pour les ressemer ou les échanger.

⇨ N'utilisez pas de désherbants ou de produits chimiques.

Où semer ?

- au pied des arbres, des murs et des palissades, sur des espaces en terre et interstices non végétalisés, sur les trottoirs,…
- Privilégier les orientations au sud.
- Pas de plantation au pied des poteaux et du mobilier urbain.
- Identifier le lieu de semis « Faut qu'on sème au Pellerin »

Préparer les graines : Pour une bonne répartition des semences, vous pouvez associer aux graines une matière neutre telle que cosse de sarrasin, vermiculite, terreau, sable…

Préparer le sol : quand cela est possible, il est conseillé de déstructurer le sol en effectuant un léger binage ou griffage du sol. Cette opération permet de bien mettre en contact les graines avec le sol et de les faire adhérer. Au besoin, vous pouvez apporter un peu de terre ou de terreau.

Quand et comment semer:

- Le semis se fait à la main à la mi-avril.
- Ne pas trop serrer les graines (garder en tête qu'elles vont pousser et prendre plus de place), mais ne pas trop les espacer non plus pour que le rendu soit esthétique.

Quelle surface ? Les graines contenues dans le sachet vous permettront de fleurir plusieurs lieux, pour une surface d'environ 1 m2

La floraison : de juin à début septembre. La deuxième année, le fleurissement se fera dès avril.

Les fleurs ne sont pas plantées pour être cueillies, mais pour embellir la commune !

Entretien :

- Arroser après le semis et en cas de besoin pour favoriser la germination et la croissance des plantes.
- Tailler à l'automne à la fin de la floraison pour permette aux plantes de refleurir dès avril la seconde année
- Ramasser les fleurs fanées pour permettre aux plantes de se renforcer.
- Collecter les graines dans la mesure du possible pour les ressemer ou les échanger.

⇨ N'utilisez pas de désherbants ou de produits chimiques.